

Les modalités de recrutement :

La section sportive Football du lycée

BELIN s'adresse à tous les garçons et les filles entrant en secondes au lycée général ou professionnel du secteur de recrutement du lycée.

L'inscription définitive d'un élève relevant du secteur de recrutement d'un autre lycée sera soumise à la validation du directeur académique des services de l'éducation nationale.

Les candidats participeront à une journée de détection le 16 mai 2018 permettant d'apprécier leurs niveaux de motivation, leurs aptitudes sociales et scolaire, leurs qualités physiques et leur niveau en Football.

Encadrement et emploi du temps :

La section sportive de Football intègre la pratique sportive dans le temps scolaire de l'élève .

Cette pratique sportive représente 3 séquences de 1H30 obligatoire et 1 séquence facultative.

L'encadrement est assuré par Mickaël LA-MOTTE (Cadre du FC Vesoul)

La coordination de la section et le suivi scolaire sont assurés par Agnès RON-GEOT professeur d'EPS au lycée BELIN.

SECTION SPORTIVE FOOTBALL FILLES et GARCONS



Près de 1000 élèves

► **Bac général, technologique et professionnel.**

► **Sections L / ES / S / STI**

► **Bac professionnel : technicien d'usage.**

► **BTS (CRSA, IMP et électrotechnique)**

Doté d'un internat.

L'hébergement :

L'élève peut être externe, demi-pensionnaire ou interne.

Les conditions de recrutement :

Les candidats devront :

Faire parvenir dans les délais le dossier de recrutement accompagné des pièces justificatives :

► **un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive**

► **Un électrocardiogramme au repos**

► **Les bulletins scolaires des deux dernières années.**

Le dossier de candidature sera à retirer au lycée Belin.

Contrat

L'élève s'engage :

► **à assister avec assiduité aux entraînements de la section sportive.**

► **à se licencier à l'UNSS du lycée (Football et cross)**

► **à suivre avec assiduité l'ensemble des enseignements scolaires de la classe.**

► **à se comporter de façon citoyenne en cours, hors des cours, à l'internat, en UNSS.**

Tout manquement à ces règles conduira à l'exclusion de la section sportive.

Dispositifs particuliers :

Option arts plastiques / option EPS / Lycée d'accueil d'excellence sportive / atelier danse / enseignement de complément en EPS / sections handball et football.

Association sportive comptant 400 licenciés.

18 rue Edouard Belin

70006 VESOUL cedex

03.84.75.53.23

Email : lyc.belin.vesoul@ac-besancon.fr

Site internet : lycee-belin.fr

Dossier à rendre pour le 2 Mai 2018



→ **OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

Les pratiques sportives scolaires contribuent pleinement à l'engagement, l'épanouissement et la réussite des élèves.

Elles proposent des espaces de socialisation, de solidarité, d'exercice de la responsabilité et de la citoyenneté

Elles conduisent à une meilleure connaissance de soi, de ses ressources et compétences dans une recherche d'équilibre et de santé.



→ **OBJECTIFS Scolaires**

Il s'agira de promouvoir l'approfondissement de la pratique du Football tout en garantissant la réussite scolaire en soutenant leur engagement et motivation dans leur parcours de formation.

Il est attendu que les élèves de la section sportive Football participe pleinement à la mise en place d'un climat de vie favorable dans l'établissement, tout en validant par ce dispositif des compétences sportives et scolaires, significatives de leur engagement et adhésion.

L'équilibre entre le temps consacré aux horaires obligatoires d'EPS, à la pratique sportive, au sport scolaire d'une part et celui consacré à l'étude d'autres disciplines d'autre part sera une priorité dans l'élaboration de l'emploi du temps.

Des compétences d'arbitrage, lecture du jeu, gestuelle spécifique, connaissances des règles spécifiques seront à acquérir au cours du cursus en obtenant des qualifications tant au niveau du sport scolaire qu'au niveau fédéral.

Une formation d'accompagnateur d'équipe sera mise en place en fin de seconde.



→ **Connaissances générales**

L'appartenance à la section sportive scolaire de Football sera l'occasion d'acquérir :

des connaissances théoriques générales sur l'activité Football : principes offensifs, défensifs, tactiques, projet de jeu ;

des connaissances sur les différentes filières de formations : STAPS / BPJEPS

des connaissances liées à la santé du sportif, alimentation, hydratation, gestion du sommeil, risques liés à l'alcool, produits dopants, drogues.

**Tendre vers la formation
d'un jeune adulte
scolaire
sportif
citoyen
et associatif.**